

Téléphones portables, tablettes... : le cerveau des enfants en danger

Les ondes électromagnétiques émises par ces appareils peuvent avoir des effets sur les fonctions cognitives - mémoire, attention, coordination - des petits.

SOURCE AFP

Publié le 08/07/2016 à 07:40 | Le Point.fr



Les experts recommandent de limiter l'exposition des jeunes populations aux tablettes et téléphones portables. © Alice S/BSIP

Les ondes électromagnétiques émises par les téléphones portables, les tablettes tactiles ou les jouets connectés peuvent avoir des effets sur les fonctions cognitives - mémoire, attention, coordination - des enfants, indique vendredi un rapport de l'Agence sanitaire (Anses). Les experts, qui recommandent de limiter l'exposition des jeunes populations, ont également recensé des effets négatifs sur le bien-être (fatigue, troubles du sommeil, stress, anxiété), qu'ils attribuent non pas aux ondes elles-mêmes, mais à une utilisation intensive du téléphone portable.

Dans son état des lieux des connaissances, l'Agence nationale de sécurité sanitaire indique en revanche que « les données actuelles issues de la littérature internationale ne permettent pas de conclure à l'existence ou non d'effets chez l'enfant sur le comportement, les fonctions auditives, le développement, le système reproducteur ou immunitaire, ni d'effets cancérogènes ». Dans certains cas, comme pour le système reproducteur ou les cancers, « il n'y a pratiquement pas d'études disponibles pour les enfants », explique à l'[Agence France-Presse](#) Olivier Merckel, chef de l'évaluation du risque lié aux nouvelles technologies à l'Anses.

« Une santé mentale affectée »

Pour d'autres cas de figure, comme les fonctions auditives, « il n'y a rien de flagrant en matière d'effet négatif », dit-il. Concernant les effets sur le bien-être (fatigue, anxiété), « l'effet observé pourrait être davantage lié à l'usage fait des téléphones portables plutôt qu'aux radiofréquences elles-mêmes », explique le spécialiste. Certaines études semblent aussi associer « un usage intensif du téléphone portable par des jeunes et une santé mentale affectée », qui se traduit par des comportements à risque, de la dépression ou des idées suicidaires, relève l'Anses en souhaitant que des travaux complémentaires soient faits pour vérifier la relation de cause à effet.

Sur la base de ces constats, l'Anses réitère sa recommandation de 2013 de s'en tenir à « un usage modéré » des téléphones portables et d'utiliser le plus souvent possible le kit mains libres. « Le téléphone mobile reste la source majeure d'exposition aux radiofréquences, c'est la plus intense »,

souligne Olivier Merckel. Cela est dû à la puissance intrinsèque des ondes émises par les téléphones et au fait qu'ils soient placés directement contre le corps (à l'oreille ou dans une poche).

Les enfants plus exposés

Ces conseils de modération, valables pour les adultes, ciblent particulièrement les enfants, qui sont plus sensibles aux ondes que leurs aînés pour des raisons physiologiques. « Nous sommes aujourd'hui certains que les enfants sont plus exposés que les adultes du fait de leurs différences morphologiques et anatomiques », explique Olivier Merckel. « Ce ne sont pas de petits adultes », insiste-t-il. Au niveau du cerveau, en particulier, certaines zones encore en transformation sont plus sensibles aux ondes.

Or, les très jeunes enfants - moins de 6 ans - sont aujourd'hui exposés très tôt - même in utero - à de plus en plus d'ondes en raison du développement tous azimuts des technologies sans fil (tablettes, jouets connectés, Wifi...). D'où les recommandations de l'Anses d'appliquer à tous les dispositifs émetteurs d'ondes « les mêmes obligations réglementaires » que pour les téléphones. Principalement, la mesure du débit d'absorption spécifique (DAS), qui correspond à la quantité d'énergie absorbée par le corps, et la publicité de cette information. « Nous avons des interrogations sur les tablettes, notamment celles qui fonctionnent, non pas en Wifi, mais en 3G ou 4G », confie l'expert de l'Anses.

L'agence sanitaire voudrait aussi que les conditions de ces mesures soient révisées pour être plus proches des conditions d'utilisation et que le niveau d'exposition générale aux ondes soit « reconsidéré » pour assurer des marges de sécurité plus importantes, en particulier pour les enfants. Les experts ont en revanche écarté une interdiction des téléphones portables aux moins de 6 ans, votée en 2010 mais dont le décret n'est jamais paru. « Il n'y a pas de données sanitaires pour justifier une telle mesure », affirme Olivier Merckel. Si l'utilisation à un si jeune âge des téléphones portables est « heureusement rare », il préconise de « retarder l'âge de la première utilisation ».

Accédez à l'intégralité des contenus du Point à partir de 1€ seulement >>